

Grenoble le 10 mars 2026

LES TRANSPORTS GRATUITS SONT UNE URGENCE SANITAIRE ET SOCIALE, UN ACTE DE COURAGE POLITIQUE



La mobilité est un droit fondamental, comme l'instruction et la santé. Personne ne doit être laissé de côté et tout le monde doit pouvoir répondre aux offres d'emploi, accéder aux loisirs, à la culture et avoir accès aux espaces naturels extra urbains.

C'est pourquoi l'union syndicale Solidaires Isère s'engage dans l'association d'Union Pour la Gratuité et le Développement des Transports.

Les transports publics réduisent le nombre total de véhicules, diminuent les embouteillages, la pollution et encouragent les habitudes durables et le vivre ensemble. De plus, d'après l'INSEE plus de 35 % des accidents routiers (mortels ou non) ont lieu lors d'un trajet domicile - travail. C'est pour cela que **la question de la gratuité et du développement des transports collectifs est une question syndicale et de santé des travailleurs et travailleuses.** Chaque



personne qui choisit le bus ou tram réduit les maladies liées à la pollution, les dépenses de santé et de secours et préserve des vies.

Cette mesure universelle apporte une simplification administrative qui permet de dépasser l'échec grenoblois de la tarification sociale, facteur de stigmatisation et de non-recours. En effet, localement 15 % de la population vit sous le seuil de pauvreté (INSEE).

En France, l'inaction politique vers la gratuité des transports coûte 180 milliards d'€ chaque année : pollution de l'air 100 Mds €, accidents de la route 50 Mds €, embouteillages 20 Mds € et dérèglement climatique entre 10 et 50 Mds €.

La gratuité coûte 10 Mds €, le compte est vite fait : il faut dépasser les blocages idéologiques : c'est déjà une réalité pour 3 millions de personnes en France!

Le passage au véhicule individuel électrique est une fausse bonne idée. En effet, il n'élimine ni les embouteillages ni les accidents et alimente un aménagement du territoire pour son usage privilégié. De plus, l'extraction et le conditionnement des métaux rares est une véritable catastrophe environnementale. C'est donc une impasse qui vise seulement le statut quo de la voiture individuelle.



La faisabilité est très claire quand le courage politique est là. En moyenne, les recettes de billetteries représentent moins de 14 % des dépenses totales des réseaux de transports collectifs. En portant pour les entreprises le versement mobilité à son maximum législatif (soit 3,2 % comme en Île-de-France) ce sont en grande partie les grandes et riches entreprises qui financeront la gratuité des transports de l'aire grenobloises.

La gratuité doit aussi, bien évidemment, se faire avec une amélioration, une modernisation et une extension des réseaux ; des investissements qui les rendront modernes et fiables.

L'agglomération Grenobloise a besoin d'un choc d'offre massif pour instaurer le droit à la mobilité pour toutes et tous.

Vous pouvez trouver plus d'information sur le site du Collectif pour la Gratuité des Transports dans l'Agglomération Grenobloise sur les sites portail-cgtpag.ouvaton.org et ugdt.fr